



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET PARTICULIÈRES

- Toute enchère est définitive. Le paiement se fait comptant. Par carte bancaire ou virement immédiat.

- Frais en sus des enchères de 25% TTC, frais du Live Interenchères compris.

- T.V.A. récupérable pour les professionnels et les assujettis uniquement si le descriptif du lot le précise.

- Les descriptions sur l'état esthétique des produits vendus sont subjectives et ne sauraient engager la responsabilité de la maison de ventes. Une longue exposition permettant l'examen des lots, les adjudicataires sont réputés avoir pris connaissance de l'état du matériel. Le fait de porter des enchères sur un lot vaut acceptation de la description portée au catalogue. Le matériel est garanti fonctionnel si vendu comme tel, jusqu'au jour de l'enlèvement ou de son expédition. Pour les smartphones, tablettes et ordinateurs, des grades génériques sont proposés. Voici comment les comprendre :
 - **Comme neuf** : aucune trace d'utilisation, aspect comme neuf et sans rayure,
 - **Très bon état** : micro(s) rayure(s),
 - **Bon état** : infime(s) rayure(s),
 - **Etat correct** : rayure(s) et choc(s) possible(s) dans les angles,
 - **Mauvais état** : changement de vitre et/ou coque, déformation(s) plasturgique(s).

- La loi impose aux opérateurs de ventes volontaires de signaler les produits NEUFS dans leur descriptif. La maison de ventes aux enchères ne garantit jamais la présence des accessoires des produits ouverts. Il appartient aux enchérisseurs de prendre connaissance du produit ou de se rapprocher de la maison de ventes pour obtenir toutes les informations jugées nécessaires.



- L'enlèvement des lots ne pourra se faire qu'à compter du complet règlement du bordereau d'adjudication. La maison de ventes aux enchères gardera gracieusement les lots payés pendant une durée de 10 jours. Au delà, des frais de gardiennage seront imputés à hauteur de :

- **10€ par semaine et par lot pour la téléphonie.**
- **10€ par jour et par lot pour l'informatique et l'électroménager.**

- La maison de ventes aux enchères pourra orienter ses clients vers des sociétés d'expédition sur simple demande. La maison de ventes ne saurait être tenue responsable des avaries, pertes et dommages causés par le transport. **La maison de ventes conseille à tous ses clients de retirer leurs lots en main propre à la salle des ventes.**

- A défaut de règlement dans les 48 heures après la vente, la maison de vente se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en paiement de sa dette ou d'annuler la vente, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'adjudicataire défaillant.